

12° Moyens de propagande eucharistique dans les écoles, les patronages, les associations ouvrières, les ateliers, les usines et les syndicats.

SEANCES SACERDOTALES.

1° Que peut faire le prêtre pour la sainte Eucharistie, en lui-même et chez les autres? Que peut produire le culte de la sainte Eucharistie en lui-même et pour les fidèles?

2° Constitutions, histoire et priviléges de la Ligue sacerdotale eucharistique.

3° Influence des Associations sacerdotales et spécialement de l'*Union apostolique* sur le culte eucharistique.

4° Manière de susciter et de cultiver les vocations sacerdotales chez les enfants par le moyen de la sainte Eucharistie. — Education eucharistique dans les séminaires comme moyen de consolider les vocations au sacerdoce.

5° Principaux arguments que peuvent faire valoir les catéchistes, prédicateurs et confesseurs pour déterminer les fidèles à la communion fréquente et quotidienne.

6° Devoirs des curés et des confesseurs par rapport à la première communion des enfants. Industries pour vaincre les difficultés qui se rencontrent ordinairement.

7° Livres, revues, feuilles les plus utiles au prêtre pour son action eucharistique.

Congrès Eucharistiques Diocésains

Tout en gardant une grande liberté d'allures, les Congrès commencent à avoir des lois communes que l'expérience a consacrées, auxquelles viennent s'ajouter pour chacun des initiatives nouvelles. Il y a là une étude fort intéressante et très utile pour la tenue des congrès futurs. L'application sérieuse et complète des décrets eucharistiques de Sa Sainteté Pie X est la note dominante. On va au plus pressé, à la communion fréquente, source de salut et de vie.

CONGRES DE METZ [Juin 1910]

Son cachet propre, c'est d'avoir été plus qu'aucun autre l'œuvre du clergé, tant par l'assistance de la moitié des prêtres du diocèse, que par sa préparation, puisque chaque curé avait dû donner un rapport très précis et très détaillé sur l'état eucharistique de sa paroisse. C'est ce qui permet d'espérer que le fruit de ce Congrès sera grand, car il avait pour objet immédiat l'action du prêtre au point de vue eucharistique. Or, disait le V. P. Eymard, travailler sur le prêtre c'est travailler sur un multiplicateur.

Le Congrès a commencé par amener à Jésus les enfants: c'est devenu comme une loi des congrès.